



Collectif Stop
THT 40

Communiqué de Presse
Capbreton, le 8 Octobre 2023

RTE poursuit le déploiement de sa ligne Très Haute Tension (400 000 Volts, soit l'équivalent de 2 centrales nucléaires) dans les Landes

L'Etat Français, l'Espagne et l'Union Européenne poursuivent un projet électrique titanesque jamais réalisé auparavant.

Le projet dit Inelfe (Interconnexions Electrique France Espagne) est porté par une société mixte entre REE (Red Eléctrica de España) et le français RTE (Réseau Transport d'Electricité, filiale d'EDF). Au motif d'interconnecter les réseaux Très Haute Tension européens, cette construction de ligne, d'une puissance véritablement extraordinaire, prévoit de relier les 2 deux pays afin de doubler les capacités d'échanges d'électricité entre la France et l'Espagne par le golfe de Gascogne. Pour alimenter ainsi 5 millions de foyers, RTE envisage de porter la puissance de ce fuseau à 3 000 MW (MégaWatts) soit l'équivalent de 2 centrales nucléaires⁽¹⁾.

Ce projet d'interconnexion et d'échange électrique, long de 420 Km prévoit de relier la France et l'Espagne via une ligne Très Haute Tension (THT) de 400 000 Volts à courant continu entre les postes électriques de Cubnezais, en Gironde, et Gatika, au nord de Bilbao.

Une subvention européenne record pour un défi technologique identifié

D'un coût hors du commun de 2 milliards d'euros, le projet bénéficie d'une subvention européenne de 578 millions d'euros dans le cadre de son programme Connecting Europe Facility (CEF), dont 350 millions d'euros pour la France et les 228 millions d'euros restants pour l'Espagne. Le montant inférieur pour l'Espagne est compensé par les avantages que ce projet entraîne pour ce pays. En d'autres termes, l'avantage de l'interconnexion est légèrement supérieur pour le consommateur espagnol.

À ce jour, il s'agit de la plus importante subvention accordée par l'UE pour un projet énergétique d'intérêt commun.

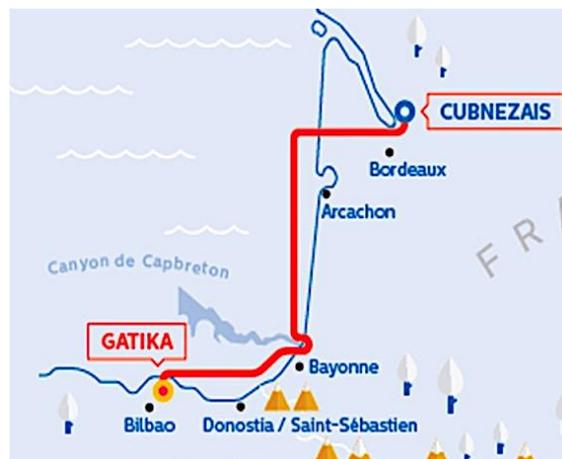
Initialement conçue pour se déployer uniquement au fond des océans, le tracé retenu de cette ligne off-shore présentait un défi technologique majeur identifié dès les premières études : le franchissement en mer, du Gouf (ou canyon) de Capbreton, dans les Landes.

Pour permettre d'assurer la pérennité de l'ouvrage, la solution privilégiée initialement était de passer sous le canyon par la technique du forage dirigé.

⁽¹⁾ Pour mémoire, la puissance de la centrale nucléaire de Saint-Laurent des Eaux est de 2 x 900 MW.

Mais face à des difficultés techniques, RTE a finalement décidé d'abandonner cette option. En cause: l'instabilité prétendue du sol relevée par des études mandatées par Inelfe, ayant trouvé des glissements de terrain importants.

La seule alternative de franchissement du canyon consisterait donc, selon RTE, à le contourner par un passage ponctuel à terre et enterrer une ligne de "transport" d'électricité de 400 000 Volts dans le sol, au niveau des communes de Seignosse, Capbreton, Soorts-Hossegor, Labenne, Angresse et Bénese-Maremne.



Projet RTE Golfe de Gascogne/Site RTE France

Les Landes sous Haute Tension

Le projet initial était donc majoritairement sous-marin, avec une courte liaison terrestre dans le Médoc, et à proximité de Bilbao.

Cette ligne électrique de Très Haute Tension qui devait être enterrée sous la forme de 2 paires de câbles (4 câbles au total) s'est finalement retrouvée à passer ; par exemple à Capbreton ; devant la crèche, l'école maternelle, l'école primaire Saint-Exupéry et le collège et à moins de 10m de 500 logements.

En découvrant ce nouveau tracé, les premiers habitants se sont étonnés et inquiétés, sachant que l'Instruction Batho, depuis 2013, préconise impérativement de ne pas implanter de telles lignes notamment à moins de 100 m d'établissements recevant des enfants.



C'est grâce à la mobilisation de quelques riverains organisés en Collectif que l'information a alors été diffusée et qu'une pétition contre le tracé urbain a recueilli plus de 28 000 signatures.

Les maires des trois communes concernées Capbreton, Hossegor et Seignosse au départ, ont aussi été interpellés par leurs administrés et se sont fermement opposés, en Février 2021, à tout tracé proche des habitations.

Et c'est ainsi que ce trajet a pu être remis en cause et que la concertation publique a pu recommencer.

Sans toutefois complètement abandonner le tracé urbain retenu en janvier 2021, RTE travaille maintenant sur un nouveau fuseau qui envisage de passer sur d'autres zones également habitées, dans une zone protégée, ainsi que sur un terrain marécageux.

L'exigence des habitants : respecter le principe de précaution pour limiter les risques sanitaires et environnementaux

Ce projet sans précédent en France ne manque pas de soulever questions et inquiétudes. Ne pouvant s'appuyer sur aucun projet équivalent de traversée d'un câble souterrain 400 000 Volts en zone urbaine dans le monde, les riverains soulèvent un certain nombre d'interrogations :

- Impact sur la santé :

Sachant que le tracé proposé dorénavant passe toujours à moins de 100 m de plusieurs quartiers, maisons, campings, centres de vacances, sous des pistes cyclables, des plages (plages des Casernes, des Océanides), parkings, routes (ex la RD 28, tronçon de route départementale le plus fréquentée des Landes).

Il n'existe que très peu de documentation sur des lignes THT 400 000 Volts en courant continu, ni sur les conséquences sur la santé des champs électromagnétiques statiques qui pourraient en découler pour la simple raison que cette ligne sera la plus puissante du monde en courant continu. Les affirmations de l'innocuité d'une telle ligne et du Champs Electro-Magnétique statique qui en résulteraient ne reposent que sur les publications de l'ICNIRP⁽²⁾ dont la plus récente date de 2009 reprenant la précédente de 1994, dont les conclusions découlent d'utilisation de matériel médical comme les IRM ou des électro-aimants utilisés dans l'industrie chimique.

Pourtant depuis, de nombreuses études, du fait de la multiplication des champs éoliens en mer et leur nécessaire raccordement en courant continu au continent, ont commencé à évoquer et mettre en évidence des effets sur le vivant des CEM statiques anthropiques (créés par l'homme). En témoigne l'article de la base marine de Saint ABBS (voir en Annexes) auquel le quotidien Sud-Ouest a fait référence dans son article du 31 mai 2022.

Des interrogations sont formulées également sur :

- les effets de la ligne THT sur les porteurs de stimulateur cardiaque, les porteurs de pompes à insuline...

- les risques pour la santé à proximité des champs magnétiques statiques

- la conception des câbles et les champs électriques produits par ces câbles

Certains évoquent la perméabilité magnétique des sols en raison des nappes ferrugineuses ou en cas d'incendies de forêts.

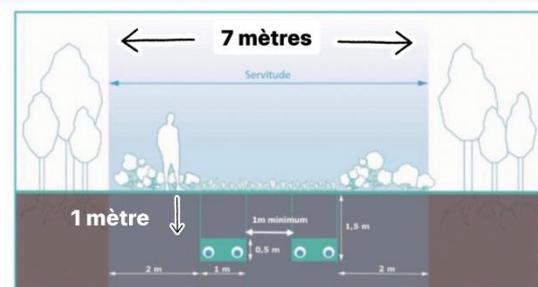
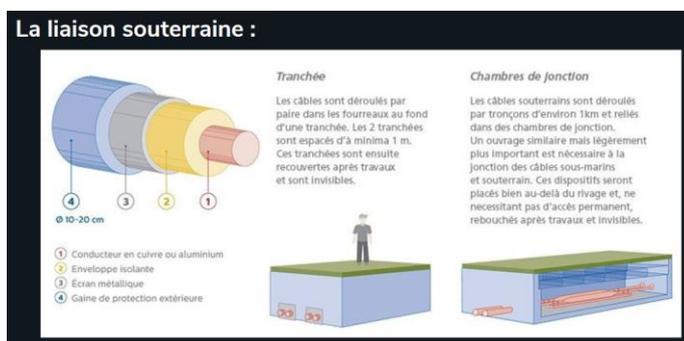


Figure 7 : Coupe type des 2 liaisons

Site RTE France

⁽²⁾ ICNIRP : International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection/Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants



Jusqu'à **5000** MW

AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ÉCHANGE



400 km

DE LONGUEUR



4 câbles

DEUX PAR LIAISON



2 x 1000 MW

CAPACITÉ DE TRANSPORT

- **Impact environnemental :**

L'impact sur l'environnement continue de préoccuper le public :

- sur le milieu physique (carières, eaux superficielles, souterraines, zones humides, tassement des sols, tonnes de déchets : boues, huiles, produits chimiques, béton, plastiques,...)
- le milieu naturel (dans l'Océan, sur Terre : faune, flore, écosystèmes, axes de déplacement)
- le milieu humain (habitat, urbanisme, l'agriculture, la viticulture)
- le paysage, patrimoine et loisirs (plages, dunes, monuments historiques, sites archéologiques, pistes cyclables, sentiers de promenades, etc)
- la faisabilité technique (critères techniques du réseau)
- Résistance en cas d'incendies des pinèdes
- Démantèlement après des années d'usage

Concrètement : 3 à 4 ans de travaux vont être nécessaires pour enterrer les différents câbles sur le territoire et une tranchée de 5m de largeur sera creusée (qui deviendra inconstructible, impropre à la culture...).

Un agriculteur dont l'activité se trouve sur le passage du fuseau s'inquiète « *que se passera t'il si nous remarquons le moindre impact, en plus de la santé humaine, de cette ligne THT sur notre biodiversité (disparition d'oiseaux, d'abeilles ou d'amphibiens installés, arrêt de croissance de certaines espèces d'arbres, de plantes, de champignons si les champs magnétiques sont supérieurs à ce qui est annoncé...)* ? »

- **Impact immobilier :**

Certains riverains sont inquiets sur la dévalorisation de leurs biens du fait du passage de la ligne THT. La question est posée de l'obligation de le signaler sur un acte notarié de vente. Le Centre de Recherches, d'Information et de Documentation Notariales (CRIDON : organisme professionnel notarial au service exclusif des notaire) n'a pas su répondre au Collectif en raison du caractère exceptionnel de cette ligne.

D'autres habitants, agriculteurs ou sylviculteurs posent la question des dédommagements compte tenu des préjudices subis pendant la durée des travaux et la dévalorisation des biens et cultures ou les impacts sur des zones de commerce ou professionnelles.

Des nuisances sonores, d'encombrements des accès durant plus de 3-4 ans de travaux sont à craindre et peut-être également ensuite lors de l'exploitation de la ligne.

- **Impact touristique :**

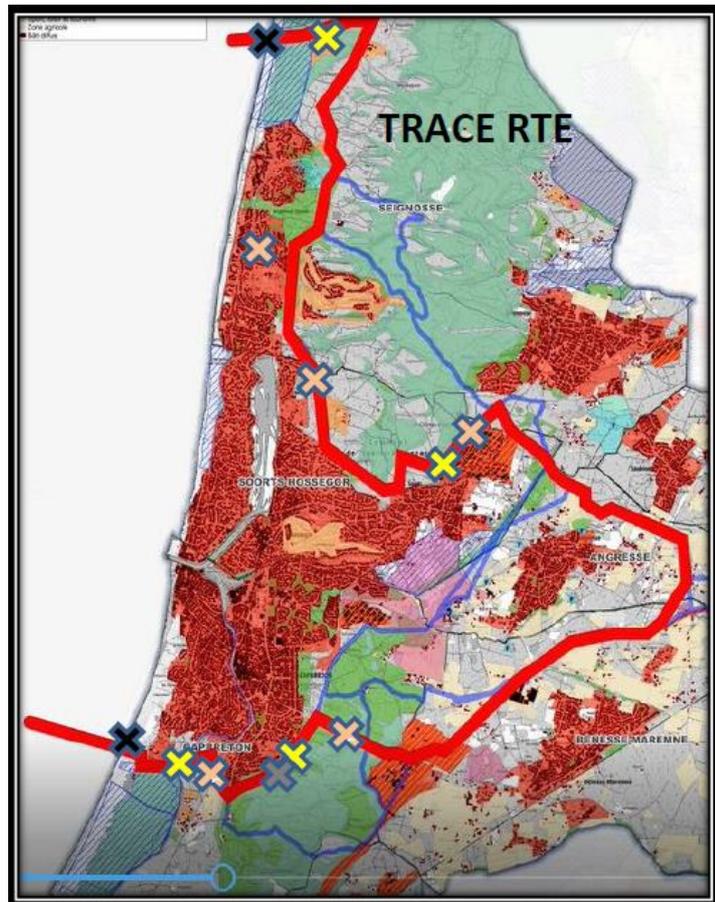
Des contributions évoquent l'impact sur le tourisme et la baisse de fréquentation directement imputables aux nuisances induites par les années de travaux et la dégradation de l'image de la Côte.

Des zones de promenades ou de sports en forêt, de pêche, de surf ou de toutes activités nautiques seront impactées.

Également sans doute à déplorer, la fermeture de routes (gros trafic sur la RD 28 : principale voie d'accès entre l'autoroute, les 6 communes concernées par le tracé et même les communes au-delà) et de voies cyclables pendant la durée du chantier.

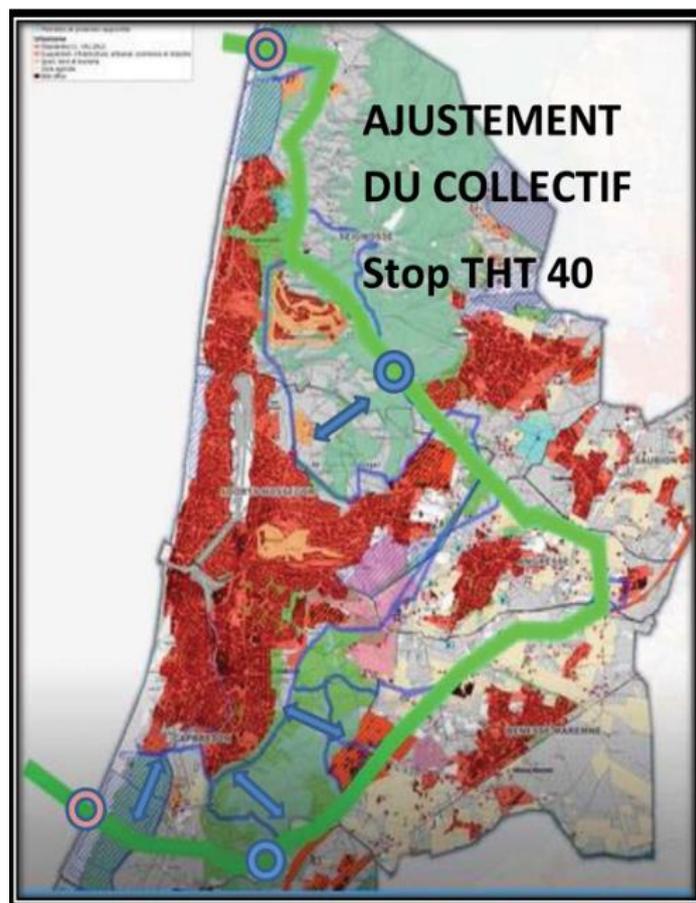
Des citoyens toujours source de proposition malgré un débat publique difficile

Malgré tout, le Collectif et les différentes associations sensibilisées, proposent quelques modifications afin d'améliorer ce tracé et plusieurs nouvelles pistes qu'il pourrait être utile d'examiner :



Ce que le Collectif reproche au tracé et qui pourrait être amélioré :

- ❌ De sortir de l'eau au niveau de plages très fréquentées en été : au nord les « Casernes » et au sud la plage des Océanides/du CCAS.
- ❌ D'être encore trop près de certaines habitations et campings : le camping des Oyats à Seignosse, celui de Fierbois et de la Civelle à Capbreton, le quartier de la Clairière aux Chênes de Bouheben et du Gaillou à Capbreton, La résidence Les Corciers à Soorts-Hossegor.
- ❌ De longer des axes passants majeurs de notre région entraînant des bouchons importants pendant des mois: la RD28 pénétrante de Capbreton une des routes les plus fréquentée des Landes, la départementale entre Soorts et Seignosse le long de la Zone Pédebert.
D'autant plus, que le long de ces axes les câbles seront la plupart du temps sous les pistes cyclables.
- ❌ De traverser le massif forestier dense et sans chemin existant derrière le quartier de Bouhebe et du Gaillou avec l'abattage de nombreux arbres parmi lesquels des chênes remarquables.



Les propositions du Collectif :

- ⊙ Des sorties de l'eau dans des zones moins fréquentées.
- ⊙ Le réaménagement de deux DFCI (pistes de Défense des Forêts Contre l'Incendie) déjà existantes sous lesquelles passeraient les câbles: au nord dans le massif forestier de Seignosse, au sud dans le massif Forestier entre Capbreton et Labenne et qui permettraient une intervention plus rapide et efficace des Pompiers en cas d'incendie.
- ↔ Mise à distance raisonnable des câbles des zones d'habitations en respectant l'instruction de Mme BATHO (ancienne Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie).

Avec l'ajustement proposé par le Collectif : quasiment aucun impact sur la circulation, le tracé ne coupe les axes passants et ne longe les pistes cyclables que sur une très courte portion.

Ces options ont été travaillées avec un propriétaire capbretonnais de nombreux terrains dans cette zone et qui a indiqué s'engager à faciliter les autorisations pour les différents partenaires du projet.

Le Collectif est bien entendu disponible pour contribuer à l'exploration de ces possibilités d'ajustement du tracé, en coordination avec les autorités préfectorales, municipales et les chargés de projet de RTE.

L'Enquête Publique, un déni de démocratie ?

La population a eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet au travers d'une première Enquête Publique qui a eu lieu du 17 Octobre au 16 Décembre 2022. À l'issue de laquelle, sur les, plus de 2000 avis de citoyens recueillis, 94% ont exprimé leur opposition à la réalisation du projet en l'état actuel des choses.

« L'AVIS FAVORABLE SANS AUCUNE RESERVE » du commissaire-enquêteur provoque donc l'incompréhension totale des citoyens.

D'autant plus que le CNPN (Conseil National de Protection de la Nature), à l'issue d'un argumentaire extrêmement précis et détaillé, a donné, lui, UN AVIS DÉFAVORABLE à ce projet.

Enfin, suite à l'augmentation de 80% du coût du projet par rapport au coût initialement prévu, une deuxième Enquête Publique complémentaire a été ouverte du lundi 15 mai au vendredi 2 juin 2023. Avec à nouveau, un AVIS FAVORABLE rendu, malgré une opposition à 98% des avis exprimés.

Cependant quelques réserves ont été soulignées :

- un grave incident de procédure à savoir l'absence de l'Avis négatif du Conseil National de la Protection de la Nature dans le dossier à destination du public, ni l'avis du Ministre concernant les espèces protégées
- le tracé alternatif le long des infrastructures autoroutières n'a fait l'objet d'aucune étude de faisabilité
- « qu'il n'est pas possible d'affirmer qu'il n'existe pas de solutions alternatives »
- que le tracé de la liaison terrestre pour contourner le Gouf de Capbreton est « socialement inacceptable » et indique que l'évolution du coût communiquée par RTE n'a fait qu'exacerber le rejet initial
- l'obligation pour RTE de respecter scrupuleusement l'avis conforme sur la demande de dérogation d'altération d'habitats de deux espèces (loutre et vison d'Europe) de M. Le Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires du 14 octobre.

Le dernier point récemment bloquant semble être aussi la découverte d'un projet immobilier envisagé par la Mairie de Capbreton, sur la zone du Gaillou. En effet depuis quelques années, la Municipalité travaille sur un déménagement dans ce quartier : de l'école St Joseph et Ste Marie (classes maternelles, primaires et collèges), d'un campus universitaire avec logements étudiants, d'un pôle de santé et de la gendarmerie ainsi que les logements pour les familles des forces de l'ordre. Tout ceci, juste sur le passage desdits câbles.

Information de dernière minute : Le Maire de Capbreton semble maintenant CONTRE le tracé de RTE et a fait paraître un [CP](#) annonçant son intention de saisir la justice pour défendre une modification du tracé de contournement de la commune.

En conclusion, les caractéristiques hors normes de cette ligne THT conduisent à une situation d'inconnu scientifique et réclame nécessairement et plus que jamais l'application du principe de précaution.

Pour plus d'information sur ce dossier et l'enquête publique : stoptht40@gmail.com

Instagram: [stoptht40](#) / **Facebook**: [StopTHT40](#)

Vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=o-ojJ0_jGPg



A propos du Collectif STOP THT 40 :

Le Collectif baptisé « STOP THT 40 » est un Collectif citoyen, apolitique, né au lendemain du 14 janvier 2021, jour de la présentation par RTE d'un projet de contournement terrestre : inquiétant et contesté.

Ce Collectif compte notamment des scientifiques (vétérinaire, ingénieurs, experts de plusieurs disciplines, juristes, etc...).

Il a rassemblé de nombreux participants au travers notamment d'une pétition sur la plateforme mesopinions.com (28 100 signatures), entraînant une prise de position des différents maires des communes concernées contre ce fuseau urbain.

Pétition Stop THT 40: <https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/cote-landaise-centrale-nucleaire/125090>

Plus de 1500 foyers, soit plus de 4000 habitants, se sont alors réunis au sein d'un collectif citoyen afin de réclamer une nouvelle concertation, d'obtenir des réponses à leurs questions et surtout l'abandon du tracé terrestre près des habitations.

FACEBOOK page officielle du « Collectif Stop THT 40 »: <https://www.facebook.com/Collectif-Stop-THT-40-105118604929682/>

FACEBOOK groupe d'échange rassemblant les citoyens: « Stop THT40 » : <https://www.facebook.com/groups/1402212783458750/>

INSTAGRAM : stoptht40

Contacts Collectif STOP THT 40:

stoptht40@gmail.com

Contact Presse :

stoptht40presse@gmail.com

Tél : 06 78 08 42 34

Annexes:

Vidéos :

STOP THT 40 : MANIFESTONS-NOUS https://youtu.be/o-oiJ0_jGPg

STOP THT 40 Vidéo 1 : Résumé et flyer <https://youtu.be/w90NRf7gDkM>

STOP THT 40 Vidéo 2 : Explication des différents points <https://youtu.be/98GaehGxmXI>

STOP THT 40 Vidéo 3 : Détail ajustement du Collectif <https://youtu.be/xpQSUH0b3rU>

STOP THT 40 Vidéo 4 : Explication refus RTE <https://youtu.be/i0oziBcgDjM>

Autres Ressources:

INELFE/RTE/CNDP:

Projet d'interconnexion INELFE: <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>

La plateforme de concertation INELFE/RTE: <https://www.golfedegascogne-contournementcanyoncapbreton.fr/accueil/>

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP): <https://www.debatpublic.fr/>

- **Compte-rendu de la réunion de concertation Fontaine du 12 juillet 2021:**
<https://www.inelfe.eu/sites/default/files/2021-10/Compte-rendu%20de%20la%20r%C3%A9union%20de%20concertation%20Fontaine%20du%2012%20juillet%202021.pdf>
- **Lien d'accès au replay de la réunion publique RTE du 01 avril 2021**
https://www.inelfe.eu/sites/default/files/2022-11/Replay%20de%20la%20r%C3%A9union%20publique%20du%2001%20avril_0.pdf

- **Replay réunion publique RTE 10 juin 2021**
https://www.inelfe.eu/sites/default/files/2021-06/R%C3%A9union%20de%20restitution%20de%20la%20concertation%20du%2010%20juin%202021_replay.pdf
- **Le CRIIREM:** (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Électro Magnétiques non ionisants): <https://www.criirem.org/>
- **BioInitiative Report:** <https://bioinitiative.org/table-of-contents/>

Articles du Journal Sud-Ouest:

- **31/08/2023** : <https://www.sudouest.fr/landes/capbreton/landes-la-mairie-de-capbreton-va-saisir-la-justice-contre-le-projet-rte-16456121.php>
- **09/08/2023** : <https://www.sudouest.fr/landes/capbreton/nouvelle-mobilisation-a-capbreton-contre-le-projet-rte-ce-n-est-pas-un-baroud-d-honneur-16219286.php>
- **05/12/2022** : <https://www.sudouest.fr/landes/capbreton/interconnexion-electrique-rte-a-capbreton-les-anti-cable-denoncent-un-projet-inutile-13248474.php>
- **17/10/2022** : <https://www.sudouest.fr/economie/energie/video-interconnexion-electrique-france-espagne-les-opposants-landais-presentent-un-trace-alternatif-12607514.php>
- **04/04/2021**: <https://www.sudouest.fr/landes/mont-de-marsan/liaison-electrique-sur-la-cote-sud-des-landes-une-carte-participative-pour-s-exprimer-sur-les-traces-1921198.php>
- **26/03/2021**: <https://www.sudouest.fr/landes/benesse-maremne/cote-sud-des-landes-rte-etudie-un-nouveau-trace-pour-la-liaison-electrique-1805793.php>
- **15/01/2021**: <https://www.sudouest.fr/landes/capbreton/landes-le-trace-terrestre-du-projet-golfe-de-gascogne-devoile-1580008.php>

Autres articles ou interviews :

- **Reportage sur Vakita** : https://www.instagram.com/reel/Cx-rGX1Kz98/?utm_source=ig_web_copy_link
- **27/09/2023 : Côté Sud FM** : <https://www.cotesudfm.fr/podcast/cote-sud-fm-infos-corinne-et-marie-collectif-stop-tht-40-capbreton-27-09-2023/?fbclid=IwAR2MNUv-dQE8vmZvw1NHTtwZHPJPzxQqo4BaY8ikz0OztzCdiXsf0RT4>
- **20/09/2023 : Radio Pais (de 36e à 48e minute)** : https://soundcloud.com/radio-pais/230928-hg?ref=clipboard&p=a&c=1&si=abb777f0ffeb44b489837048f6164f5c&utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing&fbclid=IwAR3m2K_O2f2UlwBPJumLr5Be4k7gO1rcpQCB2Zx4PdALgf5LTIY-KoK-uYE
- **25/08/2023 : TF1 – Journal de 20h** : https://www.tf1.fr/tf1/jt-we/videos/ligne-a-tres-haute-tension-le-projet-qui-electrise-les-landes-47278528.html?fbclid=IwAR3_gGA649aATPiRj3gP6Y5fQG_Z2apbK59vBvilQu3OzdBdJ75NugPGhFM_aem_AcdcCqcCyiY6tDntPutZ9fHpvkVft4uf9dBdF1jIq_UfHfFccodRi_iPlstMsv4fjl
- **15/08/2023 : Le Monde** : https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/08/15/un-projet-de-ligne-a-tres-haute-tension-entre-la-france-et-l-espagne-electrise-les-landes_6185469_3244.html
- **07/08/2023 : Sud-Radio** : <https://www.sudradio.fr/emission/la-parole-au-terrain-16>

- **04/08/2023 : France 3 Aquitaine** : https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/programmes/france-3_nouvelle-aquitaine_jt-12-13-aquitaine?id=5113983
- **30/07/2023 : BFMTV** : https://www.bfmtv.com/societe/un-projet-electrique-de-rte-de-400km-electrise-les-habitants-d-hossegor-et-de-quatre-autres-communes-des-landes_VN-202307300053.html
- **28/07/2023 : Aujourd'hui en France, Le Parisien** : <https://www.leparisien.fr/landes-40/dans-les-landes-linstallation-dune-ligne-entree-de-400-000-volts-inquiete-les-habitants-28-07-2023-U5J5O4L5M5BORMCQTMIYLOYNIA.php>
- **09/07/2023 : Le Figaro**: <https://www.lefigaro.fr/societes/mobilisation-dans-les-landes-contre-une-ligne-haute-tension-20230707>
- **21/03/2023 : France 2 – JT L'Oeil du 20h** : https://www.francetvinfo.fr/france/nouvelle-aquitaine/landes/landes-le-projet-d-interconnexion-electrique-entre-la-france-et-l-espagne-divise_5724608.html?fbclid=IwAR0sjUCeuw5nOFpZJdcccTpITE9n1uniWhMJ10qnmkTy4838i-O9LRPBt4Y
- **24/05/2023 : Surf Report** : <http://www.surf-report.com/news/environnement/ligne-tht-bordeaux-bilbao-capbreton-gouf-capbreton-523239786.html>
- **26/03/2023 : Wave Radio** : https://www.mixcloud.com/WaveRadioHossegor/good-morning-hossegor-litw-marie-darzacq-et-bernard-pentiaux-du-collectif-stop-tht-40/?fbclid=IwAR1hr1QS1b7ca_xef-zSK2xiM9N_cFa8YY9IY4Z79TKKm78nPIQYZXpXqgw
- **23/03/2023 : Surf Report** : [Le bras de fer du projet "Golfe de Gascogne", L'installation d'une ligne à très haute tension \(THT\) provoque la colère des riverains dans les Landes. \(surf-report.com\)](http://www.surf-report.com/news/environnement/ligne-tht-bordeaux-bilbao-capbreton-gouf-capbreton-523239786.html)
- **04/12/2022 : France Bleu** : <https://www.francebleu.fr/amp/infos/societe/capbreton-plus-de-250-personnes-manifestent-contre-le-projet-de-cable-tres-haute-tension-de-rte-1965011>
- **04/12/2022 : France TV/France 3 Régions** : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/landes/dax/ligne-electrique-souterraine-entre-la-france-et-l-espagne-deux-cents-opposants-manifestent-sur-la-plage-de-cap-breton-dans-les-landes-2668452.html>
- **25/11/2022 : Front Populaire** : https://frontpopulaire.fr/societe/contents/reseau-electrique-france-espagne-quelles-garanties-environnementales-et-san_tco_17044207
- **23/11/2022 : Côte Sud FM** : <https://on.soundcloud.com/Nw3t7>
- **13/11/2022 : Replay du reportage télé JT 19-20 Aquitaine** (début à 3m24): https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/programmes/france-3_nouvelle-aquitaine_19-20-aquitaine
- **17/10/2022 : Wave Radio** <https://waveradio.fm/projet-rte-enquete-publique-landes/>
- **17/10/2022: France Bleu Gascogne**: Contournement terrestre du gouf de Capbreton : un projet qui cristallise toujours les tensions <https://www.francebleu.fr/archives/emissions/le-decryptage-de-l-actu/gascogne>
- **08/11/2022: FranceTV/France3 Aquitaine** <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/landes/landes-inquietudes-autour-d-une-ligne-souterraine-de-400-000-volts-entre-capbreton-et-seignosse-2649848.html>
- **19/08/2022 : UFC Que Choisir** : <https://www.quechoisir.org/enquete-ligne-a-tres-haute-tension-la-cote-landaise-fait-de-la-resistance-n93640/>
- **La Relève et La Peste (juin 2021)**: <https://lareleveetlapeste.fr/landes-la-bataille-dhabitants-contre-lenfouissement-de-la-plus-longue-ligne-tres-haute-tension-du-monde/>
- **Article du Journal of Marine Science and Engineering de St Abbs** (traduction disponible) : <https://www.mdpi.com/2077-1312/10/5/564/pdf>